

# Courrier Fédéral

N° 362

du 14.09.13 au 20.09.13

Fédération  
des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082

ENCART

Déclaration de la FTM



## ■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 9 septembre 2013

pages 2 à 8

Courrier Fédéral  
Fédération des Travailleurs  
de la Métallurgie CGT  
263 rue de Paris - case 433  
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19  
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>  
courriel : communication @ ftm-cgt.fr

Directeur de publication : Ph. Martinez  
Rédactrice en chef : L. Buchheit  
Rédactrice : M. Vergnol  
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,  
Prix : 0,63 euro  
Abonnement annuel :  
29,61 euros

Commission paritaire  
0418 S 06 474  
Imprimé par nos soins



**Jean-Jacques Desvignes**  
membre du Bureau Fédéral



# En direct du CEF

du 5 septembre 2013

## La situation internationale est inquiétante.

Le gouvernement français se veut fer de lance d'une intervention en Syrie derrière les Etats-Unis. Or le contexte syrien est complexe, notamment pour déterminer les différentes composantes dans le conflit. Le mouvement, parti d'une aspiration populaire pour un développement social et démocratique, s'est ensuite transformé en un affrontement dépassant des enjeux propres au pays. C'est aujourd'hui un nœud de contradiction d'intérêts. L'utilisation d'arme chimique est présentée comme mobile pour une intervention. Pourtant, même les Britanniques ont, cette fois, la sagesse de ne pas s'aventurer dans la défense d'intérêts qui ne sont pas les leurs. En effet, une intervention militaire extérieure risque d'envenimer les choses et de ne rien régler à l'image de l'Afghanistan ou de la Lybie. C'est

également toujours un moment de régression sociale, pression sur les libertés et accentuation des clivages dans les pays intervenants. Et oui il faut payer la facture !

En Egypte, le contexte est différent. Un processus populaire avait il y a deux ans « délogé » le dictateur Moubarak, puis gagné des élections libres. Mais le gouvernement élu s'est révélé incapable de répondre aux défis économiques et aspirations sociales et démocratiques du peuple. Celui-ci ré-interviendra massivement. Mais l'armée a repris la main de façon sanglante. Au-delà de condamner sans réserve ces massacres, il est difficile de cerner les contenus des différentes forces en présence véritablement engagés dans des perspectives de progrès.

Ailleurs dans le monde, des conflits portent sur des revendications sociales et salariales claires. En Afrique-du-Sud, un important mouvement avec des grèves s'est engagé autour de la NUMSA (Auto, Garages, Textile, les mines...) pour des hausses salariales.

En Tunisie, le syndicat UGTT est fortement en prise avec les aspirations des salariés. Une délégation de la fédération revient d'un séminaire avec des syndicats de l'aéronautique. Une rencontre riche qui aura des suites syndicales des deux côtés de la méditerranée.

## Les enjeux mondiaux nous affectent directement

Le 7 octobre de nombreux affiliés à IndustriALL Global Union s'en-

gagent dans la journée mondiale d'action contre le travail précaire.

Pendant que les media sont accaparés sur la Syrie, c'est le silence sur l'accord de libre-échange Etats-Unis/ UE qui doit se conclure d'ici fin 2014. Pourtant le Partenariat Transatlantique sur le commerce et l'investissement (TTIP) est dans le droit fil de l'AMI (Accord Multilatéral sur l'Investissement), que l'opinion publique avait réussi à bloquer en 2007. Cet accord s'attaque aux protections collectives, remet en cause des droits et garanties du travail, des normes environnementales et de sécurité par la pression des multinationales des deux continents au nom de la sacro-sainte libre concurrence des marchés.

En Europe, les politiques d'austérité se poursuivent, tandis que le mouvement syndical européen recherche des convergences.

## Pourtant les moyens existent pour satisfaire aux besoins des pays

En France, les 500 plus grandes fortunes ont progressé de 25% en un an pendant que dans le même temps le pouvoir d'achat des français a reculé de 0,9%. Le plus riche, LVMH, atteint 1 807 000 années de SMIC avec 24,3 Mds€. Soit l'équivalent de la masse salariale de 470 000 emplois au salaire moyen de la métallurgie. Comment pourrait-on laisser dire qu'il n'y a pas d'argent ? Une situation inégalitaire qui se nourrit du dogme de la compétitivité et d'une soi-disant rémunération du



travail trop élevée. Les groupes du CAC 40 ont atteint 32,1 Mds€ de profit au premier semestre 2013. Nous avons toutes les raisons de revendiquer des hausses de salaires, des embauches, une réelle application des 35H, de bonnes conditions de travail et une protection sociale de qualité.

### **Gagnons une autre répartition des richesses et des pouvoirs d'intervention**

L'initiative du 10 septembre, à l'appel de quatre organisations syndicales, s'inscrit totalement dans cette perspective et l'actualité confirme cette nécessité :

Lors de la Conférence sociale, la question des salaires et de l'emploi sont passées sous la table, malgré nos protestations.

De plus, le gouvernement n'a pas accordé le moindre coup de pouce au SMIC au 1<sup>er</sup> juillet. Concernant le dossier des retraites, le gouvernement ne revient sur aucun des principes des réformes précédentes qui ont conduit au recul des droits et à l'abaissement des pensions, sans régler pour autant les questions de financement. Nous avons passé beaucoup de temps avec Yannick Moreau, mais elle n'en a rien retenu.

### **Nos propositions sont réalistes, elles génèreraient des emplois et donc des cotisations**

Suppression des exonérations et instauration de la double modulation des cotisations dites « patronales » (environ 10 Mds).

Élargissement de l'assiette de cotisations à l'épargne salariale (intéressement, participation, ...) et aux primes pour les fonctionnaires (environ 10 Mds).

Mise à contribution des revenus financiers des entreprises (environ 20 Mds). Augmentation si besoin des cotisations (en priorité les cotisations dites « patronales »).

Conquérir de l'emploi pérenne, bien rémunéré avec de bonnes conditions de travail est un passage obligé pour financer dura-

blement une protection sociale de haut niveau. A lui seul, le respect de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes apporterait un solde positif de 5 milliards d'€ dès 2015 et près de 10 milliards d'€ en 2020.

### **Le patronat, lui, joue la surenchère**

Le Medef ajoute aux 200 milliards d'euros d'aides publiques dont il dispose déjà, des exigences supplémentaires : le transfert de 50 milliards de cotisations sociales vers la CSG et la TVA, et 50 milliards de baisses d'impôts. C'est-à-dire qu'il veut transférer sur les contribuables, au profit des actionnaires, une partie des engagements de l'entreprise vis-à-vis des salariés.

Le gouvernement est plus sensible aux positions du patronat qu'à celles des salariés. Pour preuve, Pierre Moscovici invité par le Medef, a déclaré : « *la réforme des retraites sera intégralement compensée pendant tout le quinquennat* » et de préciser « *la taxe des dividendes, nous ne le ferons pas* » et enfin d'affirmer vouloir aller plus loin sur la baisse du coût du travail. Le patronat monte la pression avec les accords de compétitivité bâtis sur des chantages à l'emploi qui mettent souvent dans l'embarras des syndicats pris de court.

### **Tout démontre la pertinence de la manif du 10 septembre**

Faisons bien le lien revendicatif entre les salaires, l'emploi, toute la protection sociale et les conditions de travail. C'est ce qui est clairement affirmé par Thierry Lepaon à l'assemblée de rentrée du 27 août : « *L'intervention des salariés dans les affaires qui les concernent est donc une absolue nécessité : aucune avancée sociale ne se gagnera sans leur mobilisation. C'est de cela dont il faut débattre avec eux aujourd'hui à partir de leur situation concrète, de leur vécu et de leurs aspirations. La construction d'un rapport de force en faveur des salariés est un pro-*

*cessus. L'annonce même de la journée d'action du 10 septembre est un marqueur de ce rapport de force. La réussite détermine la façon de construire la suite.* » L'appel unitaire de quatre organisations syndicales montre que le gouvernement marche sur des œufs dans un climat social tendu. D'autres initiatives sont en perspective : le 18 septembre, le 4 octobre. Toute la fonction publique se mobilise également.

Il y a du matériel disponible tant en affichage qu'en argumentaires permettant de faire connaître nos propositions mais également pour organiser des assemblées et des débats.

### **Cet été a montré la continuité des luttes**

Les Clestra ont réussi leur manifestation devant la BPI et gagné un répit par l'annonce de la continuité de leur activité. Un premier recul qui doit servir à pousser le rapport de force et obtenir une véritable pérennité de l'entreprise.

Les réunionnais, dans les garages, ont gagné une convention collective, similaire à celle de la métropole, validée par l'ensemble des syndicats. C'est une immense victoire, couronnant une dizaine d'années de lutte.

Les salariés de Rakon, Spot Image poursuivent également leur lutte contre le plan social visant encore des suppressions d'emplois.

Les salariés de Franz Electrolyse sont rentrés également dans l'action pour dénoncer la pression patronale.

Chez STX Saint-Nazaire, l'action a permis de gagner le retrait d'un plan de compétitivité.

Le syndicat de la SNECMA Genevilliers porte le projet sur leur site d'un pôle de compétence



Forge et Fonderie et de création de formation pour les jeunes. Il mène en parallèle une campagne pour l'embauche des apprentis avec y compris un mouvement de grève au mois d'août.

A Airbus Nantes le syndicat continue la bataille pour l'embauche des intérimaires après leur succès de plus d'une centaine d'embauches.

En Mécanic vallée ; la CGT a décidé d'interpeller le Conseil régional du Limousin qui se réunit en plénière le 30 septembre sur les projets revendicatifs et notamment les propositions communes che-

minots, EDF et métallus. Et le 1<sup>er</sup> octobre, ils organisent une journée d'action sur l'emploi en Mécanic Vallée avec interpellations des patrons réunis à Brive.

### Il faut poursuivre nos rencontres

Dans le climat actuel de manque de confiance dans la capacité de changer les choses nous avons besoin de multiplier les rencontres et apporter nos éléments d'analyse et nos propositions. Nous ne sommes pas dépourvus et le plus souvent ce n'est pas un manque de propositions dont nous souf-

frons mais un manque de prise en compte de tout ce que nous produisons. L'objectif de 1000 AG de la fédération vise à combler ce fossé, identifier les difficultés, les contradictions et les obstacles, ne pas s'affranchir de mettre les pieds dans le plat, mettre en commun nos expériences et enrichir nos réflexions. Ces 1000 AG sont également un bon tremplin pour la préparation de notre 40<sup>ème</sup> congrès fédéral en juin 2014. Nous rentrons effectivement dans la phase préliminaire des préparations et nous en parlerons dans ce CEF.

## Débat

**Sébastien Hohmann** fait le point sur la réunion du collectif auto qui s'est réuni la veille qui a débattu de l'une action au salon des équipementiers à Villepinte. Le principe est retenu, mais l'action sera adaptée aux forces présentes. Le 10 septembre est compliqué car le projet de réforme est tourné de manière à créer des divisions entre ceux proches de la retraite et les plus jeunes. C'est une réforme plus subtile que la précédente. Sébastien souhaite faire une remarque concernant les rapports démarrant sur les questions internationales. Pour lui, ces sujets apparaissent mal maîtrisés. De ce point de vue, Sébastien affirme encore ne pas se retrouver dans les analyses produites par la CGT, sur la Syrie ou l'Égypte.

**Taieb Ayari** intervient sur les services de l'auto. Il se négocie actuellement au niveau du CNPA (chambre patronale) la mutuelle de branche. C'est un dossier complexe où il est difficile d'avoir toutes les informations. Une réunion s'est tenue en août sur ce sujet et un nouveau projet sera soumis. Les syndicats seront consultés avant de décider de la signature. Pour l'heure, la CGT a signé l'agenda paritaire du 2<sup>e</sup> semestre 2013. Seront notamment négociés l'égalité professionnelle, la GPEC, l'actualisation de la convention collective et les critères de la rémunération variable. Les élus viennent d'apprendre que les services auto de sports et loisirs viennent d'adhérer à la convention collective. Concernant les AG, Citroën

Paris 13<sup>e</sup> prévoit la sienne le 13 septembre. Il y a sur ce site un problème de non-respect du repos dominical. Le 13 novembre se tiendra aussi une AG des DS et DSC des services de l'auto. Les USTM 75 et 92 interpellent sur les syndiqués isolés des garages. Des plans de travail pour le renforcement sont mis en place. Dans le groupe Gifa, les NAO 2013 ont négocié aucun salaire en dessous de 1500€ bruts par mois, des augmentations de 2,5% pour les opérateurs, et 2% pour les agents de maîtrise et techniciens et 1,8% pour les cadres. Les augmentations individuelles vont de 1% à 3%.

**Philippe Martinez** répond à Sébastien concernant les questions internationales. La fédération entretient une activité internationale très importante. Par exemple, des camarades sont partis en août en Tunisie pour vérifier par eux-mêmes la situation des syndicalistes tunisiens. Les analyses fédérales s'appuient essentiellement sur ses relations syndicales et ses échanges dans les différents pays du monde. Bien évidemment, c'est plus compliqué là où les syndicats sont interdits, mais on arrive à avoir des informations par des réseaux. De plus, il informe que ce qui est avancé dans l'introduction a fait l'objet d'un débat approfondi au bureau fédéral la semaine dernière. Il ajoute que la situation internationale pèse sur l'état d'esprit des salariés.

**Pascal Lenogre** affirme partager l'articulation du rapport d'introduction. On a besoin d'aider sur l'analyse de la situation internationale. Les enjeux sont ceux de la démocratie, de la liberté et de la paix. Il y a aujourd'hui une escalade dramatique qui inclut la question de l'accord transatlantique. Et la démocratie, c'est aussi en France, lorsque le gouvernement prend une position sans consulter les parlementaires. Il y a aussi une guerre économique qui se met en place lorsque les peuples qui veulent se soulever sont matraqués. Nous sommes face à une volonté hégémonique libérale. La construction des rapports de forces est un processus long, le 10 septembre y participe. Un élément important est aussi l'appropriation par nos bases des repères revendicatifs de la CGT. Le crédit



de l'action collective est au centre du débat. Cependant, aujourd'hui le patronat s'attaque aux moyens syndicaux. Chez Dassault Aviation, les moyens du syndicat ont diminué. Tous les syndicats et sections syndicales du 95 sont attaqués. Or la question des droits et moyens des IRP ne viennent pratiquement jamais dans nos documents. Or il faut faire venir ces questions dans les revendications que l'on doit mettre en débat. Le congrès de l'USTM 95 se tiendra les 7 et 8 novembre, or les patrons nous attaquent pour que la démocratie, y compris dans nos syndicats, ne puisse pas fonctionner. Il est nécessaire d'impliquer les salariés pour la défense des moyens de l'activité syndicale.

**Denis Leblanc** informe d'un succès important avec l'adoption à la Réunion d'une convention collective régionale similaire à celle de la Métropole. Cette convention couvrira désormais 20 000 salariés contre 6 000 aujourd'hui. Il faut aussi veiller ici à la construction d'une convention collective nationale s'appuyant sur les meilleurs ponts existants des différentes conventions. Concernant le 10 septembre, il importe aussi de ne pas parler que des retraites et de faire le lien avec, par exemple, les négociations salariales.

**Christine Ciol** confirme la nécessité d'intervenir sur la question des moyens syndicaux qu'on nous confisque et parmi lesquels les heures de délégation et le temps de la formation. Plusieurs formations sur la direction syndicales sont programmées mais menacées faute de participants. Il se passe donc quelque chose sur la privation des droits. La fédération doit s'en préoccuper et lancer une campagne. Autre exemple, le stage DSC de la fédération programmé du 12 au 15 novembre, n'a qu'un seul inscrit.

**Amar Ladraa** estime qu'on est dans une actualité bousculée qui prend souvent le dessus sur la qualité de vie syndicale, or c'est un travail important. Concernant le 10 septembre, des appels à des arrêts de travail sont lancés dans le Bas-Rhin. L'AG de l'USTM 68 s'est tenue et il en ressort toutefois que cela va être difficile si on ne reste que sur la seule question des retraites. On doit aussi partir des autres préoccupations des salariés notamment l'emploi et les salaires. Un autre point qui a été abordé est l'accord compétitivité chez Behr France. Dans cette entreprise, il y a une CGT en difficulté qui n'a pas pu se situer à la hauteur des enjeux. Face au chantage à l'emploi, peut-on accepter les consultations patronales ? La position syndicale n'est pas toujours facile. Ce qu'il faut, c'est travailler cette question bien en amont. Par ailleurs, Clestra est resté bien mobilisé cet été. Quand le nombre de syndiqués atteint un salarié sur deux cela change la donne. La décision du tribunal est attendue pour le 23 septembre.

**Laurent Trombini** revient sur les questions internationales et affirme faire plus confiance aux informations de la fédération qu'à celles émanant du quai d'Orsay. Par ailleurs, on est en déficit d'une analyse qui dépasse l'éta-



blissement. Concernant le 10 septembre, les militants ont pris la question à bras-le-corps. Il faut faire le lien retraite-emploi-salaires-conditions de travail.

**Christian Pilichowski** explique pourquoi la fédération s'investit autant sur l'international. La situation internationale pèse sur les potentialités de constituer un rapport de forces en France. Notre histoire s'est faite autour de valeurs et notamment la paix avec cette idée que la guerre n'apporte que des malheurs. Lorsque le Conseil National de la Résistance écrit « les jours heureux » comme base pour le progrès social, il entend la paix. Et pendant qu'ils s'occupent de la guerre, on néglige le social. L'émancipation humaine passe par la paix. Qu'a-t-on réglé en Afghanistan ou en Irak ? La guerre ne règle rien. Nous avons besoin de peser pour ne pas aller à la guerre. Et nous avons une opinion. Ainsi il y a de l'argent pour la guerre et pas pour les retraites ?

**Frédéric Roussel** informe qu'un tract sur le 10 septembre est distribué ce jour dans son entreprise. Par ailleurs, une brochure sur salaires et qualifications de l'UFICT sera prochainement disponible. Concernant le congrès de l'UFICT, il y a un énorme retard sur le mandatement qui nécessite un grand coup de collier.

**Gérard Montuelle** détaille le travail du collectif protection sociale avec la loi qui impose la mutuelle. Il faudrait une journée d'étude de la fédération sur cet aspect qui est complexe. Concernant le 10 septembre, une bonne participation est attendue dans le groupe Safran.

**Vincent Labrousse** revient sur la nécessité d'inscrire des participants au stage des DSC et de rechercher des candidats. Pour Vincent, le 10 septembre est une bonne idée, mais il ne faut pas tourner la page sur les questions industrielles. Des syndicats d'entreprise comme Schneider Limoges ont produit des tracts intéressants faisant le lien avec les préoccupations de l'entreprise sur l'emploi, les salaires et la protection sociale. Chez Legrand, une AG a réuni 60 salariés et un travail a été fait sur un projet industriel suivi d'un débat. Il y a, d'ailleurs, été question des centres de décisions de l'entreprise, comité directeur ou actionnaires. Il est important d'avoir des journées d'étude sur la protection sociale, la loi de sécurisation de l'emploi et le contrat de génération. Où en est-on du recensement des accords de compétitivité ?

**Isabelle Herault** fait le point sur la préparation du 10 septembre dans le 92 avec des distributions de tracts et débats encourageants. Des actions sont prévues chez Franz Electrolyse. L'AG de rentrée de l'USTM s'est tenue avec une quarantaine de personnes et la présentation d'un diaporama sur l'ANI fait par Patrick Masson.

**Boris Plazzi** estime qu'au regard de l'actualité sociale le 10 septembre était une nécessité et les AG aident à le préparer. Il y a aussi eu des luttes en juillet et août. Globalement, il y a de la colère et de la déception car le changement promis se fait attendre. Parallèlement, il y a aussi des interrogations sur la capacité du syndicalisme à faire reculer le gouvernement et à gagner. Les camarades sont satisfaits que nous disposions d'argumentaires et de matériel. Nous devons relever le défi en montrant que ce n'est pas le travail, mais le capital qui coûte. Le Medef a renouvelé ses dirigeants et mène une offensive sur la déresponsabilisation du patronat sur la société. Il considère qu'en dehors de l'entreprise, le salarié n'existe pas. Il faut poursuivre notre campagne autour de notre triptyque et travailler la question de la pénibilité au travail. A noter : la fédération organisera une journée d'étude sur la santé au travail le 17 octobre en salle du CCN.

**Laurent Roussel** a le sentiment dans sa région et dans le département de l'Yonne, qu'il va y avoir des difficultés pour le 10 septembre. Le gouvernement est fort pour les manipulations et il n'est pas facile de faire connaître les propositions alternatives. Il y a aussi le danger d'une alternance avec le FN. Nous ne pouvons compter que sur nos propres forces, mais quand on porte nos propositions, elles sont écoutées.

**Abdel Ahil** qualifie de grande victoire le refus de signer l'accord de compétitivité chez STX après 10 mois de lutte. Le deal était de travailler 20 minutes de plus par jour avec pour seule compensation une augmentation de salaire de 1%. Après de multiples manifestations de la CGT et FO, l'accord est rejeté. C'est à valoriser. La CGT a expliqué que les besoins de construction de navires sont énormes pour la France. Pour obtenir le contrat Oasis, la direction a contracté un plan de financement avec des intérêts énormes auprès des banques. Elle voulait que ce soit les salariés qui le paient, or les salaires sont déjà gelés depuis trois ans. Il informe aussi qu'avec la FNTE, un dossier sur la navale a été réalisé. Il revient aussi sur la

place de l'international dans notre démarche. C'est grâce à un travail avec les syndicats du Pays-Bas que la Réparation Navale Brestoise a été sauvée. Sur place, nous avons constaté que les salaires, les donneurs d'ordres et les sous-traitants étaient les mêmes qu'en France. Les syndicalistes ont pu constater les aides de l'Etat à leur industrie navale. Les visites au Portugal et en Corée ont permis d'affûter les arguments, car il n'est pas inutile non plus de voir comment les patrons français se comportent à l'étranger en l'absence de droits syndicaux.

**Philippe Verbeke** rapporte avoir assisté à l'AG de l'UL de Dunkerque et au collectif ArcelorMittal. Il estime qu'il faut encore du travail pour expliquer la réforme dont l'impact est maximum pour les moins de quarante ans. A Dunkerque, les militants affirment la nécessité de lier cette réforme aux autres problèmes. L'appel à la grève n'est pas présent partout et la mobilisation sera inégale. Ceci étant, le 10 septembre positionne la CGT de manière offensive. Cette initiative est un tremplin. Il faut montrer l'incohérence de mesures qui visent à faire travailler plus longtemps alors que les conditions de travail se dégradent. Concernant ArcelorMittal, un rapport sur l'acier a été publié en juillet qui montre que le groupe ne joue pas le jeu industriel. Le rapport propose 26 mesures au gouvernement autour de l'économie circulaire. Cela repose les questions de l'aciérie électrique à Gandrange et d'Ascométal. Nous avons encore besoin de pousser sur les conclusions et pourquoi pas de le travailler au niveau de l'Assemblée nationale. Un quatre-pages pourrait être réalisé pour aller au contact des salariés sur l'emploi et le devenir industriel.

**Miguel Salès** rapporte qu'un collectif de rentrée s'est tenu avec une bonne prise en compte du 10 septembre. Beaucoup d'arrêts de travail sont prévus et une amplification avec des intersyndicales sur les sites. Une AG des syndicats du groupe est prévue, les 17 et 18 septembre, avec un premier thème d'échanges sur salaires-emploi et enjeux électoraux. La direction Airbus convoque pour modifier les accords suite à la loi de sécurisation de l'emploi. Ils tentent d'imposer une négociation sur le temps de travail. Une AG chez Airbus Nantes s'est tenue hier et a voté un débrayage.

**Frédéric Sanchez.** Les AG dans la Loire et en Rhône Alpes ont eu plus de participation que l'année dernière. Deux thèmes reviennent : l'emploi et les conditions de travail. En effet, onze boîtes sont menacées de fermeture dans la Loire. Il faut une prise en compte plus importante de la question industrielle. L'AG de la Loire a montré des camarades en attente de réponses. Il faut consolider l'activité régionale et des USTM, notamment autour des conventions collectives. Le travail réalisé en Rhône-Alpes sur les conventions collectives peut être reproduit ailleurs. Un autre sujet abordé était le lien avec l'interprofessionnel. Les UD ont mobilisé sur les retraites. Aussi, cela crée une incohérence avec le vécu dans les entreprises. En plus toutes les professions n'appellent pas à l'action du 10. Or, il faut réussir le 10 et ses suites.



Dans cette période, il faut aussi soigner la qualité de vie syndicale. Deux autres tâches sont à réaliser : accélérer le mandatement pour le congrès de l'UFICT et faire remonter les accords de compétitivité.

**Sylvain Werner** informe que sur son département un journal des adhérents a été publié pour informer du 10 septembre. Des syndiqués ont interpellé pour qu'il ne soit pas seulement question des retraites, mais des salaires, de l'emploi et des conditions de travail.

**Philippe Martinez** remarque que les sujets de débat sont plus nombreux maintenant qu'avant les congés. L'actualité est dense et on a le devoir de provoquer certains débats, l'international en est un exemple. C'est d'expériences différentes que naissent les meilleurs débats et les meilleures solutions. Le gouvernement a décidé d'aller vite avec le 19 septembre une présentation au conseil des ministres et le 4 octobre à l'Assemblée nationale. Ils limitent ainsi le temps du débat et de la mobilisation. Il s'agit de se saisir de cette crainte du gouvernement pour mieux fédérer, donner des clés, faire débattre de nos propositions. Dans la foulée du 10, il s'agit d'exiger des négociations dans les entreprises. Il faut aussi une suite. Nous devons soigner la vie syndicale par exemple. La situation n'est pas la même chez Behr France et chez Clestra. Concernant le congrès de l'UFICT, il appartient à la fédération de mettre en œuvre son savoir-faire pour réussir le mandatement. Au-delà, il faut aussi s'intéresser à ce que dit l'UFICT et à ses documents de congrès.

**Sylvain Marsaud** considère qu'une campagne sur les retraites a été organisée pour démobiliser. Pour autant, il ne faut pas baisser les bras. Dans les AG, on ne discute pas seulement de la retraite. Il faut utiliser le matériel et les affichettes édités par la fédération. En Ile-de-France, 60% du salariat sont des ICT, si on ne prend pas le bon tournant, la CGT ne sera plus représentative dans quelques années. Il faut consacrer du temps à la syndicalisation et réfléchir à parrainer et organiser les ICT.

**Sébastien Hohmann** affirme ne pas vouloir remettre en cause le travail de la fédération sur l'international, pour autant il estime que sur des sujets tels que le Mali, la fédération n'est pas la plus compétente.

**Jean-Jacques Desvignes** précise qu'il a rédigé son introduction après un échange au bureau fédéral et qu'elle est le fruit d'une réflexion collective. La paix, de même que la démocratie sont des valeurs fondamentales de la CGT. Quand elle est remise en cause, la CGT a un avis. En son temps la CGT s'est aussi prononcé sur la décolonisation, elle a fait partie de l'appel des cent, et les camarades qui s'exprimaient étaient des militants et non des experts.

**Philippe Martinez** rapporte encore l'expérience de la délégation CGT en Palestine et de l'intérêt de pouvoir comprendre et tenir compte des diversités, y compris sur place au sein de la diplomatie française.



**Boris Plazzi** enchaîne sur le séminaire qui s'est tenu entre l'UGTT et la CGT avec des salariés d'Aérolia et Latécoère. La visite d'Aérolia en Tunisie a été interdite depuis la France tandis que les syndicalistes tunisiens faisaient état de conditions de travail désastreuses. Les salaires sont de 190€ mensuels pour 48h hebdomadaires pour un ouvrier et de 630€ pour un ingénieur. De tels échanges doivent se poursuivre.

**Bernard Devert** pense que le débat porte sur le champ d'intervention du syndicalisme. Doit-on se mêler de cette question politique ? Pour Bernard, la réponse est oui et de se féliciter que la CGT dise qu'il ne faut pas rajouter la guerre à la guerre.

**Yann Amadoro** explique la situation chez Ascometal. La direction propose de mettre en place un compteur temps et menace de remettre en cause une série d'accords favorables aux salariés en cas de refus. Malgré cela, la CGT vient de signifier par courrier son refus.

**Naïl Yalcin** fait état de NAO qui se sont conclues positivement avant les congés chez MBF. Les augmentations obtenues vont de 60 à 90€. Pour autant, l'appel au 10 septembre est mal pris en compte en raison des oppositions de génération.

**Didier Guillon** relate la manière dont son syndicat s'y est pris pour sensibiliser pour la manifestation du 10. Ils ont interpellé les salariés : « Arriverez-vous à vivre avec 600€ à partir de 60 ans ? » Et de démontrer que c'est cela qui allait se produire avec la réforme.

**Jean-Jacques Desvignes** constate que les situations de préparation du 10 septembre ne sont pas homogènes. La prise en compte emploi-salaire- protection sociale est un ensemble. Contre le pilonnage sur la rémunération du travail, nous avons besoin de convaincre de la nécessité d'augmenter les salaires et d'embaucher. Il faut prendre des dispositions dans les boîtes pour mettre en mouvement les salariés, déclencher les NAO.

## **Boris Plazzi fait le point sur les négociations sur le contrat de génération.**

La délégation CGT exige un bilan sur l'accord senior et le constat qu'il y a à la fois un salariat vieillissant et des jeunes qui ne viennent pas entraînant des difficultés dans la transmission des savoirs tandis que les conditions de travail se dégradent. Pour la CGT l'accord n'est pas un recul mais il n'est pas de nature à améliorer la situation de l'emploi. Par ailleurs, la mise en place d'un référent n'est pas reconnu et attribue même des fonctions de flicage. La délégation CGT propose donc de ne pas le signer compte tenu du manque de volontarisme pour embaucher. La consultation a fait l'objet de 19 réponses, 17 contre la signature, 1 pour et 1 abstention.

### **Décision**

Le CEF décide à l'unanimité de ne pas signer

## **Amar Ladraa intervient sur le mandatement du 40<sup>e</sup> Congrès :**

Le mandatement doit permettre l'expression des syndiqués et de nos syndicats sur la participation et le contenu du 40<sup>e</sup> Congrès. Réussir cette phase, c'est déjà avoir la certitude d'un congrès utile, en capacité d'apporter des réponses aux attentes et aux besoins des salariés de la métallurgie. La construction du mandatement a pour objectif d'avoir des délégués porteurs des réflexions, propositions et décisions du syndicat. Pour cela, ils devront être élus bien en amont du Congrès afin qu'ils puissent participer aux réunions de syndiqués. L'amélioration de la qualité de vie syndicale a été une de nos priorités durant ce mandat, notamment au travers de la tenue régulière d'AG et de congrès de syndicats. Le Bureau fédéral propose de valider les modalités de représentation et de participation des syndicats actifs et retraités, en prenant en compte la diversité des salariés de la métallurgie. Une première répartition des délégués a été calculée à partir des règlements au 31 juillet 2013 pour l'exercice 2012.

Pour l'instant, cela donnerait 447 délégués directs émanant de 432 syndicats et 79 délégués dits

groupés. Ce nombre va évoluer en fonction des règlements qui arriveront à Cogétise. Mais pour tenir compte d'un nombre de syndiqués important dans certains syndicats, il est proposé un délégué supplémentaire à partir de 250 FNI 2012 réglés, un délégué supplémentaire à partir de 400 FNI 2012 réglés, et un délégué supplémentaire à partir de 550 FNI 2012 réglés. L'attribution du délégué groupé se fera sur la base d'au moins 50 FNI réglés en 2012 à Cogétise au niveau du département.

Pour favoriser la participation de jeunes, il est proposé l'attribution d'un délégué supplémentaire par délégation départementale si celle-ci comporte un jeune de moins de 30 ans. De même, pour répondre à l'évolution importante de l'activité dans les territoires, il est proposé de mettre à disposition des régions un mandat qui serait issu des délégués groupés. Ce mandat devra être proposé et validé par les syndicats de la région concernée. La proposition s'inscrit également dans la continuité des congrès précédents qui prévoyaient un élargissement de la recherche d'un délégué au niveau de la région en cas de défaillance dans le département concerné.

Un même mandat pourra être attribué à deux camarades, afin de palier aux difficultés pour s'absenter une semaine entière.

Pour tenir compte des bases nouvelles 2013, il est proposé et de permettre la participation de trente d'entre elles, sans toutefois qu'elles soient porteuses de voix. Pour les délégués retraités, qui sont 42, le Conseil national de l'UFR définira les conditions d'un mandatement.

Au total, cela représente 600 délégués. Avec la participation du Conseil National et des invités, le congrès pourrait atteindre 1000 participants.

Avoir une participation au congrès qui reflète la diversité du salariat de la métallurgie, nous souhaitons que nos syndicats et organisations contribuent à atteindre la participation de 30% de femmes, 30% de

jeunes de moins de 35 ans et 30% d'ICT. A ce propos, nous sommes en pleine préparation du congrès de l'UFICT qui se tiendra à Metz du 17 au 19 décembre. Seulement 24 délégués ont été désignés, soit un gros retard à rattraper dans le mandatement, une question à travailler en même temps que le mandatement du 40<sup>e</sup> Congrès.

Prendre également en compte la diversité des filières, notamment la bijouterie, les garages, le froid, ... Il faut aussi privilégier la participation des syndiqués n'ayant jamais participé à un congrès fédéral.

Enfin, nous proposons que la désignation de tous les délégués soit réalisée d'ici fin février 2014.

La répartition des voix sera calculée sur la base des règlements 2012, à savoir FNI + cotisations 2012 divisés par 10. Comme pour le 39<sup>e</sup> Congrès, il est proposé un vote électronique. Un Courrier Fédéral spécial mandatement sera envoyé dans les prochaines semaines. Notre conception est ambitieuse et nécessite un effort collectif important pour la désignation rapide des délégués, la recherche des aides et la mutualisation des moyens financiers. Nous allons réaliser une estimation du coût moyen de participation au congrès. Il est proposé que le collectif en charge d'impulser, de suivre et de régler d'éventuels litiges (notamment sur les règlements Cogétise) soit sous la responsabilité de la Vie syndicale en lien avec la politique financière. Ce collectif pourrait être renforcé par d'autres camarades du CEF. Chacun peut apporter sa contribution dans cette construction. »

### **Décision**

Le CEF adopte le rapport d'Amar Ladraa sur le mandatement à l'unanimité moins une abstention